

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOIVRES LES LE MANS (Sarthe)

DATE CONVOCATION

28 juin 2023

DATE D'AFFICHAGE

28 juin 2023

Nombres de conseillers

en exercice : 15

présents : 10

votants : 13

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS, LUNDI 3 JUILLET A VINGT HEURES TRENTE MINUTES, le Conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle communale en séance publique sous la présidence de Madame Martine COUET, Maire.

Etaient présents : Mme COUET, Mme LE DRÉAU, M. LECERF, M. COLIN, M. BELFORT, M. DEGOULET, Mme GUYON, Mme JODEAU BELOTTI, M. JOUSSE, M. OLLIVIER

Absents excusés : M. Franck BARRIER donne procuration à M. Fabien LECERF,
Mme Sandrine DEMAYA donne procuration à Mme Martine COUET,
Mme Lydia DESBOIS donne procuration à Mme Nicole GUYON,
Mme Linda EL KRIMI
M. FIMIEZ

Absent non excusé : Néant

Secrétaire de séance : M. Pascal JOUSSE

5. Projet de buttes pour le cross au lotissement de Bel Air

Délibération DE04-03072023

Le devis de A chacun son jardin pour effectuer le tracé du parcours est validé pour un montant de 5 566,10 euros HT.

Un autre devis a été demandé à l'entreprise AUBRY mais celle-ci n'a pas répondu.

Le Conseil municipal valide donc le devis de A chacun son Jardin à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait à Voivres-lès-le-Mans
Le 6 juillet 2023

Le Maire
Martine COUET

Le secrétaire de séance
Pascal JOUSSE

